



POLITIQUE ERASMUS+

L'internationalisation au cœur du projet de formation

L'ENTPE, école de l'aménagement durable des territoires, place l'ouverture internationale au cœur de sa mission de formation d'ingénieurs capables d'accompagner les transitions écologiques, territoriales et sociétales.

Si la mobilité internationale est obligatoire dans le cadre de la délivrance du Diplôme d'ingénieur pour toute école accréditée par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI), l'ENTPE y voit une chance pour l'ouverture d'esprit de ses élèves-ingénieurs dans un monde confronté à des enjeux globaux importants et qui demande, plus que jamais, une intelligence collective. Le programme Erasmus+ constitue un levier structurant de cette stratégie en favorisant la mobilité académique européenne, le développement des compétences interculturelles et le renforcement de la coopération scientifique et pédagogique avec les établissements partenaires.

Objectifs de participation au programme Erasmus+

A travers Erasmus+, l'ENTPE souhaite former des ingénieurs capables d'évoluer dans des environnements internationaux. Cela passe par le renforcement de la dimension européenne des formations mais aussi le développement de partenariats académiques durables pour accroître la mobilité des étudiants, enseignants et personnels. Ces échanges permettent aussi l'amélioration continue de la qualité des pratiques pédagogiques. Enfin, la mobilité internationale constitue un élément essentiel du parcours de formation et contribue fortement à l'employabilité de nos étudiants/diplômés.

Mobilités étudiantes et de personnels

L'ENTPE garantit :

- Des procédures de sélection transparentes et équitables ;

- Une préparation académique et administrative des mobilités ;
- La signature systématique d'un Learning Agreement pour encadrer les mobilités ;
- La reconnaissance académique automatique des crédits ECTS validés en mobilité ;
- Un accompagnement avant, pendant et après la mobilité.

Les étudiants et personnels accueillis bénéficient d'un accès équitable aux services académiques et aux infrastructures de l'ENTPE.

Inclusion et égalité des chances

Conformément aux priorités Erasmus+ 2021-2027, l'ENTPE s'engage à :

- Faciliter la participation des étudiants ayant moins d'opportunités ;
- Réduire les obstacles financiers, sociaux ou organisationnels à la mobilité ;
- Garantir un environnement inclusif et non discriminatoire.

Pour attribuer le complément financier prévu dans le programme Erasmus+ pour les participants ayant moins d'opportunités, l'ENTPE applique les critères obligatoires, à savoir :

- Boursiers sur critères sociaux, échelon 6 et 7 ;
- Affection longue durée (ALD) ;
- Situation de handicap

Un complément proportionnel est attribué, sur fonds propres, aux échelons CROUS inférieurs de sorte à ce que tout élève boursier CROUS soit mieux soutenu financièrement qu'un non-boursier CROUS.

Nous évaluons ensuite les autres situations au cas par cas.

L'ENTPE a mis en place un Comité de suivi des étudiants en difficultés qui peuvent être de plusieurs types. Cela sert également, au moment de la préparation au départ en mobilité, à repérer les élèves avec un besoin spécifique et vers lesquels porter une attention particulière.

Transition numérique

Dans la droite ligne de l'Axe 3 de la stratégie globale de l'établissement qui consiste à « Faire du numérique un atout pour renforcer le positionnement de l'école sur la transition écologique et solidaire », l'ENTPE participe activement à la transformation numérique du programme Erasmus+ par :

1. La mise en œuvre d'Erasmus Without Paper ;
2. La dématérialisation des procédures de mobilité ;
3. Le déploiement progressif de la carte étudiante européenne.

Engagement pour le développement durable

En cohérence avec son positionnement d'école d'ingénieurs de la transition écologique et avec sa tutelle ministérielle, l'ENTPE encourage les mobilités à faible impact environnemental, notamment intra-européennes, et sensibilise fortement ses étudiants aux enjeux climatiques ; la grande majorité des cours dispensés étant en lien avec ces enjeux. Une Unité d'enseignement « Transitions » est positionnée comme « fil rouge » sur les trois années de formation du cycle ingénieur. Les coopérations académiques sont elles aussi appréhendées au regard de ces enjeux et celles contribuant au développement durable des territoires sont privilégiées. Cet engagement appliqué à la façon de gérer notre programme Erasmus+ est en cohérence avec l'Axe 1 de la stratégie globale de l'établissement qui a pour ambition d' « Être une école de référence et exemplaire en matière de transition écologique et solidaire ».

Assurance qualité et amélioration continue

L'ENTPE évalue régulièrement ses actions Erasmus+ afin d'améliorer l'expérience des participants, de renforcer la qualité académique des mobilités et d'adapter en continu sa stratégie d'internationalisation.